



Le Sancéen



Bulletin municipal n°54 - Printemps 2024



Un printemps animé sur la commune



Ville de Saint-Julien-les-Villas



Retrouvez-nous
sur internet :

Ville de Saint Julien les Villas



saintjulienlesvillas.fr



Contact mairie

3 rue de l'Hôtel de Ville
10800 Saint-Julien-les-Villas
Tél. : 03 25 71 79 30

Horaires d'ouverture :
Lundi, mardi et jeudi :
8h45 à 12h - 13h45 à 17h30
Mercredi :
8h45 à 16h30
Vendredi :
8h45 à 12h - 13h45 à 17h

● Finances

Le compte administratif 2023 / 4

● Enfance / 6

● Petite Enfance / 8

● Commerces

Food Trucks / 9

● Citoyenneté / 10

● Ville en action / 11

Cambriolages et bons réflexes / 12

● Cadre de vie / 18

Règles environnementales / 19

● Urbanisme

Coeur de vie / 20

● Elus

Béatrice de Boudemange / 21

● Associations

Ensemble vocal Cantilège / 25

● Culture / 26

● Sport / 29

● Samedis Sportifs Sancéens / 31

● Séniors / 33



Remise de médailles



Voeux aux sancéens



Flipper's week

Edito

En 2024, nous vivons le second effet des augmentations du coup de l'énergie. Après celle du gaz en 2023, c'est au tour de l'électricité d'augmenter de 130%. Tout le long de l'année 2023, grâce aux efforts de chacun, nous avons pu contenir les coûts des énergies de la commune.

Avec une attention particulière, et grâce à l'effort de tous nos services, nous avons absorbé la hausse du prix du gaz. Le fonctionnement des premiers panneaux photovoltaïques nous a permis de diminuer nos coûts d'électricité.

Les nouveaux panneaux solaires installés sur le gymnase et le futur relais petite enfance vont nous permettre de diminuer encore plus nos factures d'énergie.

Certaines communes ont fait le choix d'éteindre l'éclairage public pendant la nuit. Ce choix n'est pas le nôtre. Pour des raisons de sécurité, un programme de baisse des puissances de nos candélabres LED, accentuera nos efforts de diminution des consommations d'énergie, sans aucune incidence sur la qualité visuelle de nos rues la nuit.

2024 est l'année des Jeux Olympiques. Nous accueillerons la délégation Brésilienne handisport. Pour sa préparation, elle utilisera le gymnase pour le tennis de table et la salle Jimmy Hayes pour le badminton. Ce sera, je n'en doute pas, un moment d'échange entre sportifs internationaux et nos associations, et nous n'oublierons pas de vous associer à cet évènement.

Dans le cadre de cette année olympique, depuis plusieurs mois, chaque deuxième samedi, en collaboration avec les associations sancéennes, nous avons mis en place les Samedis Sportifs Sancéens. Le samedi 6 juillet prochain sera le dernier consacré à ces activités sportives, autour d'échanges et d'un brunch avec en prélude la pose de la plaque « Ville sportive Grand Est ». Nous terminerons ce jour là par l'inauguration officielle du gymnase.

Vous pouvez retrouver dans ce bulletin municipal toutes les informations concernant les manifestations à venir, notamment celle du 14 juillet avec ses changements d'organisation et de lieu pour le feu d'artifice qui sera tiré depuis le parc Grimont, tout comme "le beau dimanche" du vendredi 23 au dimanche 25 août 2024.

Jean Michel Viart

Maire de Saint-Julien-les-Villas

Vice-président de Troyes Champagne Métropole en charge du cycle de l'eau

Éditeur : Mairie de Saint-Julien-les-Villas

Directeur de publication : Jean Michel VIART

Conception et réalisation : Angélique Lespinasse

Crédit photos : Mairie de Saint-Julien-les-Villas, Freepik,
UPC, Jean-Yves de Boudemange

Maquette : Mairie de Saint-Julien-les-Villas

Rédaction : Mairie de Saint-Julien-les-Villas

Impression : Imprimerie La Renaissance

Dépôt légal : 2^e trimestre 2024



Le Compte administratif 2023

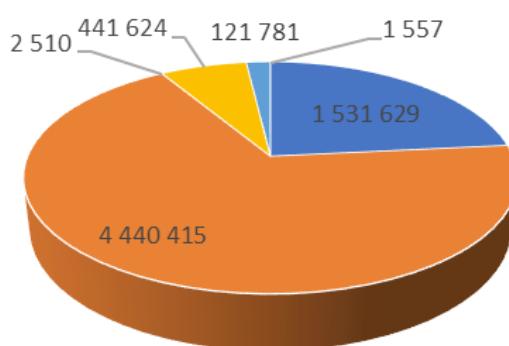


Le compte Administratif 2023 du budget principal

Fonctionnement courant

Le résultat de fonctionnement de l'année 2023 est positif avec 1 127 276 € de capacité d'autofinancement contre 1 106 437 € en 2022 soit une hausse de 1,88 %. Les dépenses réelles de fonctionnement sont en hausse à 6 539 517 € contre 6 285 878 €. Elle se justifie par la hausse subit des charges de personnels.

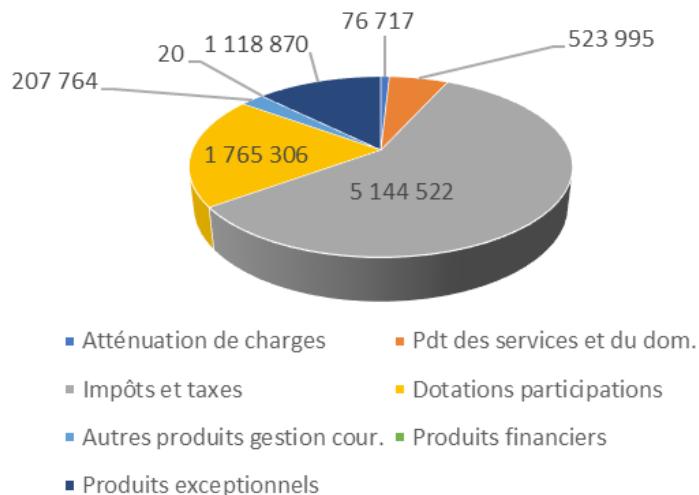
Dépenses Totales de Fonctionnement 2023



- Charges à caractère général
- Atténuation de produits
- Charges financières
- Charges personnel et assimilé
- Autres ch. de gestion courante
- Charges exceptionnelles

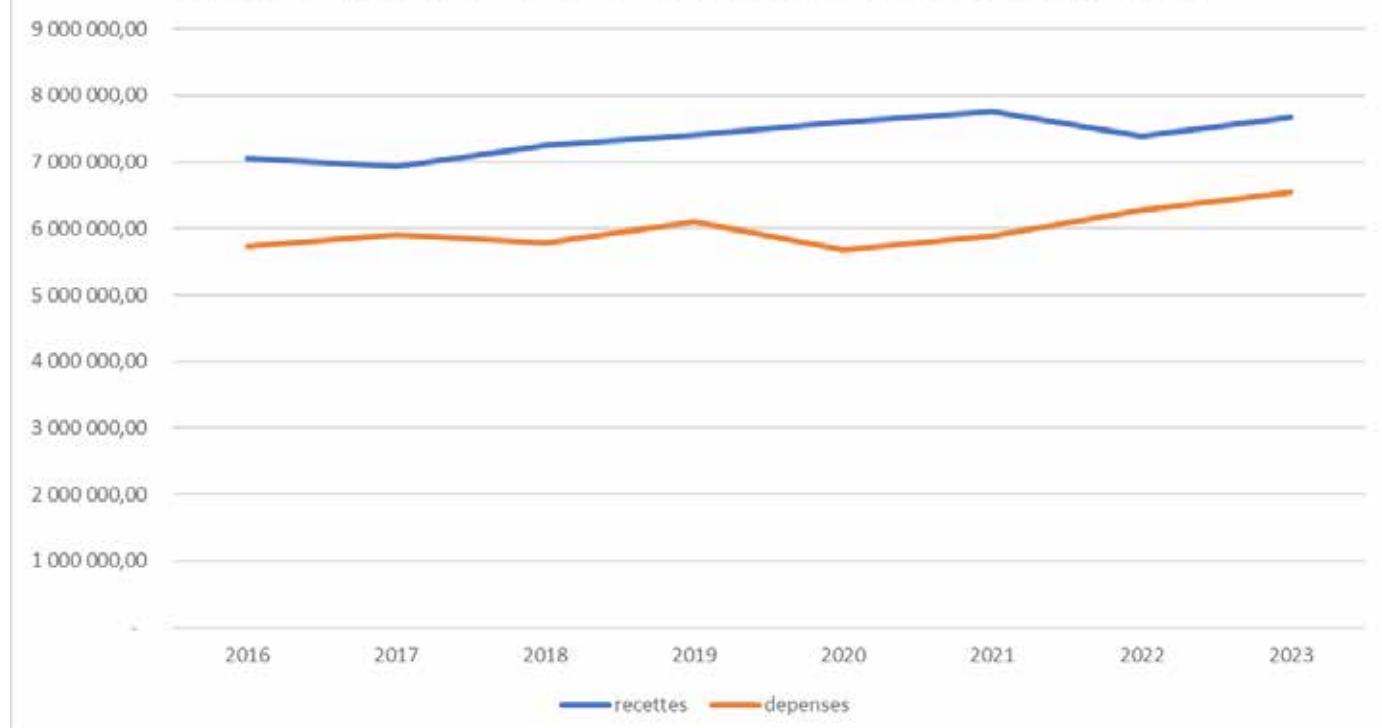


Recettes Totales de Fonctionnement 2023



Le tableau ci-dessous, vous fait apprécier l'état des recettes en bleu par rapport à l'état des dépenses. Nous n'observons aucun effet ciseaux qui indiquerait des difficultés pour la commune.

Evolution des dépenses et des recettes de fonctionnement



Investissements

Les dépenses réelles d'investissement s'élèvent cette année à 18 970 283 € en 2023 mais nous pouvons être fières des nouvelles infrastructures et des rénovations en cours comme la salle Jimmy Hayes, le gymnase Fernand Ganne, l'amélioration énergétique de nos écoles et la pose de panneaux photovoltaïque qui nous permet de faire des économies d'électricité.

Nous n'aurions pu faire de tels investissements sans les subventions de l'Europe, du Grand Est, du conseil Départemental de l'Aube, de Troyes Champagne Métropole qui sont à nos côtés et nous accompagne à hauteur de 7 156 607 € pour cette anée.

Les recettes d'investissements pour 2023 se montent à hauteur de 29 889 462 dont 1 003 468.00 € de FCTVA (Récupération de TVA).

Les subventions d'investissements restantes à recevoir sur 2024 se montent à 8 714 422 €. • C.V.



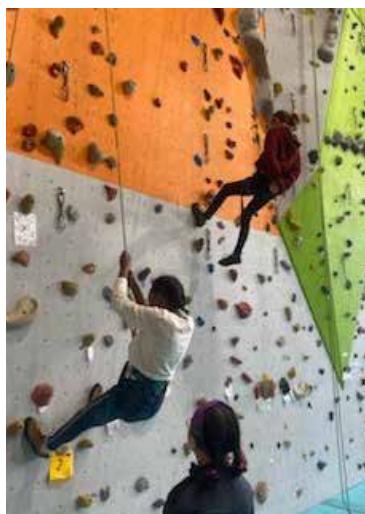
• Les disparus du Dico

Les enfants de CM1 et CM2 ont assisté à un spectacle produit par le théâtre des dunes et proposé par l'association prévention MAIF. Ils ont pu découvrir l'utilité des mots sous un autre angle afin que certains d'entre-eux ne disparaissent. Les enfants ont adoré : "C'était chouette. Les personnages sont drôles. Et il y a des chansons."

Petit aperçu du spectacle : "Quand Vigilance est endormie, Prudence n'intervient plus. Habitude et Routine s'installent. Réseau Social en profite et emmène tout le monde sur n'importe quoi. Avec Addiction, les enfants ne peuvent plus s'en passer. Ainsi Risque a disparu et sans Risque, Prudence disparaît à son tour. Or c'est en prenant des risques que nous grandissons. Dans la vie, il faut oser. Des Risques, il faut en prendre plein mais toujours avec Prudence."

• Belle action chez nos jeunes !

Dans le cadre des actions à mener pour compléter leur passeport du civisme, les élèves de CM2 vont pouvoir participer à une collecte alimentaire. Cette idée avait été amenée par nos jeunes Conseillers Municipaux. Nous avons étendu la possibilité de participer aux élèves de CM1 mais également aux parents ou adultes encadrant ces enfants, c'est-à-dire aux acteurs qui les aident à grandir au quotidien et qui sont impliqués dans leur devenir adulte. Félicitations pour votre engagement et merci !



• L'accueil de loisirs de Saint Julien-les-Villas durant les vacances d'hiver

Un curieux personnage nommé « Scrate » s'est invité à l'accueil de loisirs de Saint Julien les Villas durant les 2 semaines de vacances d'hiver avec ses amis Mammouths, paresseux, tigres.... Fil conducteur imaginaire, les personnages ont accompagné les enfants qui ont pu réaliser diverses activités découlant de la thématique de l'Age de Glace : Cinéma, Parcours de motricité, patinoire, escape Game, course d'orientation, veillées, Brunch, journée inversée... Chaque jour, la centaine d'enfants accueillis, âgés de 6 à 11 ans, n'a manqué de rien pour passer d'excellentes vacances.



● Séjour ski Sancéen 2024

L'accueil de loisirs de la ville de Saint Julien les Villas et la MJC de Saint Julien les Villas se sont regroupés afin d'emmener 41 enfants (23 enfants de l'accueil de loisirs et 18 ados de la MJC) passer un séjour ski de 7 jours au chalet les Choucas à Sixt de Fer à Cheval.

Le séjour s'est déroulé lors de la deuxième semaine des vacances d'hiver soit du 2 mars 2024 au 8 mars 2024. Une semaine réussie avec une tombée de neige abondante en milieu de séjour propice à de longues journées de glisse. Tandis que certains enfants découvraient la neige pour la première fois et débutaient sur les pistes de la station Samoëns 1600, d'autres ont pu profiter d'enrichir leurs acquis et confirmer leur niveau de ski. Durant le séjour, les animateurs ont également proposé une promenade « sensibilisation nature », un atelier de prévention des risques avalanches + « ARVA » détection des victimes, chaque soir des veillées : loup garou, loto, jeux de coopération,... Lors de la traditionnelle boum de clôture, chaque participant à reçu médaille et diplôme récompensant sa progression à l'activité ski. Tout le groupe a passé d'excellents moments, et des vacances « au top du top » !



● Voguent les jeunes sancéens

Après avoir constitué les dossiers de demandes de financements ; avoir récolté des fonds lors des samedis sportifs sancéens de mars à juin 2023, en proposant crêpes, boissons et barbes à papa ; avoir défendu leur projet auprès des financeurs dans le cadre du dispositif Idées Jeunes Aube 2023 ; lors des vacances d'octobre 2023, un groupe de 14 jeunes sancéens, accompagné des encadrants de la MJC, est parti 8 jours dans le sud de la France dans le cadre de leur projet croisière.

Au programme vivre au rythme de la météo, entre Marseille, les Calanques et l'île des Embiers (île Paul Ricard), optimiser ses ressources énergétiques, gérer sa consommation d'eau, gérer son alimentation en fonction de l'avitaillement, se déplacer en utilisant le vent comme propulsion. Cette navigation a permis aux jeunes de mettre en pratique sur deux plus grosses embarcations et un environnement

inconnu pour elles / eux, tout ce qu'ils / elles avaient appris lors de navigations au Lac d'Orient.

Ce fut aussi l'occasion d'en apprendre d'avantage sur le milieu maritime méditerranéen, avec la faune et la flore qu'il faut protéger / préserver des activités humaines.

Ce temps dans le Sud de la France a permis également aux jeunes de constater que l'esprit marin auquel ils / elles sont formé(e)s n'est pas appliqué par de nombreux ports méditerranéens, ce qui les a empêché d'aller à la rencontre de certains partenaires qui travaillent sur la méditerranée et ses écosystèmes.

Une expérience enrichissante pour toutes et tous, qu'ils / elles souhaitent renouveler.

Nous remercions les partenaires qui ont accompagnés les jeunes : la commune de Saint Julien les Villas ; la CAF de l'Aube ; le Service départemental à la jeunesse, à l'engagement, aux sports et à la vie associative ; les familles ; la bénévole de la MJC.



Petite Enfance



• Ouverture du Relais Petite Enfance Les Petits Lutins par E.B.

Ouvert depuis le 16 janvier 2024, le "Relais Petite Enfance Les petits Lutins" est un service communal à destination :
• des familles : Parents, futurs parents ou parents employeurs.

• des assistantes maternelles libérales et gardes d'enfant à domicile.

Le RPE est présent sur les 3 communes de Saint-Julien-les-Villas, Bréviandes et Rosières Près Troyes. L'animatrice du RPE, éducatrice de jeunes enfants, assure des permanences téléphoniques et physiques. Elle peut répondre à vos questions, apporter des conseils, vous orienter. Elle propose des ateliers d'éveil destinés aux Assistantes maternelles et aux enfants qu'elles accueillent. A Saint Julien Les Villas, les ateliers se déroulent le jeudi matin dans une salle du périscolaire Robin Noir. Ce service est gratuit.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter l'animatrice Laurence Simon-Apap par téléphone au 06 17 34 53 09 ou par mail : relaispetiteenfance@saintjulienlesvillas.fr

N'hésitez pas !



Inscriptions au Mult'accueil

Les Petits Lutins est un établissement communal qui accueille les enfants de 2 mois et demi à 3 ans de façon régulière ou occasionnelle.

Du lundi au vendredi, l'accueil collectif est ouvert de 7h45 à 18h15 et l'accueil familial de 6h30 à 20h30.

Pour un accueil à partir de septembre 2024, nous vous invitons à faire une pré-inscription dès maintenant auprès de la directrice.

Multi-accueil Les petits Lutins
Elodie Bricaire, directrice
20 allée du Château des Cours
10800 Saint-Julien-Les-Villas
06 75 21 42 10 / 03 25 71 79 49



 **MULTI-ACCUEIL LES PETITS LUTINS**

Nous Recrutons !

pour notre accueil familial, une assistante maternelle en CDI.
Rejoignez une équipe dynamique de professionnelles de la petite enfance. Vous êtes déjà assistante maternelle agréée par le Conseil départemental ou souhaitez le devenir. Vous possédez un CAP petite enfance et souhaitez exercer le métier d'assistante maternelle à votre domicile.
N'hésitez pas à vous renseigner auprès de la directrice du Multi-accueil.

multi.accueil@saintjulienlesvillas.fr





Les Food Trucks à Saint Julien Les Villas

Pour ceux qui se demandent ce qu'est un Food Truck, c'est un concept de restauration mobile qui a gagné en popularité ces dernières années. Ils proposent généralement des plats préparés sur place en restauration rapide ou à emporter. Ils sont mobiles et se déplacent d'un endroit à l'autre durant la semaine. Afin que vous puissiez découvrir ou redécouvrir ces commerces voici une liste non exhaustive de ces Food Trucks.



Smoke in truck

Spécialiste en viandes fumées à l'américaine, produits locaux et circuit court

Présent le vendredi soir de 18h00 à 21h00

Lieu : rue de la haute Moline face à la boulangerie " la Moline"

Tel : 07 84 59 16 27

www.smokeintruck.fr



Pizza Naudot

Toutes ses pizzas sont proposées avec une base tomate, reste à vous de choisir la composition de celle-ci.

Présent le samedi soir jusqu'à 21h30

Lieu : rue Gambetta à l'angle du cimetière et du parc Grimont

Tel : 06 09 38 45 41

Facebook : Le Camion Rouge -Pizza Naudot à Troyes dans l'Aube



Les p'tis samoussas

Spécialiste des samoussas, la fabrication est faite maison retrouvez diverses variétés de viandes au choix et pour le plaisir de tous une garniture de légumes est possible.

Présent le samedi soir de 17h30 à 20h30

Lieu : 124 avenue Michel Baroin, sur le parking du Marché aux affaires

Tel : 07 49 62 62 13

Facebook : Les p'tis samoussas



L'atelier du Rôtisseur

Rôtisserie artisanale, les poulets préparés sont principalement fermiers, label rouge et de la région champenoise.

Présent le samedi en journée

Lieu : 31 Bd de Dijon, sur le parking de la Gerbe d'Or,

Tel : 07 69 05 16 65

Facebook : L'atelier Du Rotisseur



• Crédit des décos pour la chasse aux œufs

Le Conseil Municipal Jeunes de Saint-Julien-les-Villas s'implique de manière créative et active dans la vie de la commune. Leur initiative de créer des décorations pour la chasse aux œufs de Pâques est à la fois inspirante et festive. Les jeunes talents qui ont dessiné et peint ces créations apportent une touche artistique et joyeuse à l'événement. Le service culture a joué un rôle essentiel en donnant aux jeunes conseillers municipaux l'opportunité de contribuer à la vie de leur communauté tout en développant leur créativité. Ces décorations, conçues avec soin, ajoutent une atmosphère chaleureuse et festive à la chasse aux œufs de Pâques.



• Conférence sur le Harcèlement de rue

Le 8 mars, à Saint-Julien-les-Villas, s'est tenue une conférence importante sur le harcèlement de rue, en commémoration de la Journée internationale des droits des femmes. Cet événement a réuni des intervenants engagés et des participants soucieux de sensibiliser le public à ce problème persistant. La conférence a débuté par la projection d'un court-métrage intitulé "Parcours de Combattantes". Ce film poignant met en lumière les expériences de femmes confrontées au harcèlement de rue. Le scénariste Boubackari a contribué à ce court-métrage, apportant son talent et sa sensibilité à cette œuvre engagée. La chanteuse Cathy, également présente, a ajouté une dimension émotionnelle en interprétant un texte poignant lors de la projection. Tout au long de la conférence, des représentants d'associations dédiées à la protection des femmes ont partagé leurs connaissances et leurs actions. Leur présence a permis d'informer le public sur les ressources disponibles pour les victimes de harcèlement de rue. Une représentante du commissariat de police a également pris la parole. Elle a souligné l'importance de signaler les incidents de harcèlement de rue et a informé le public sur les démarches à suivre pour obtenir de l'aide. Cet événement a été un pas important vers la sensibilisation et la prévention du harcèlement de rue.



• Journée Nationale du Souvenir le 19 Mars 2024 J-Y de B.

Le 19 Mars 2024, s'est déroulée dans toute la France, la «Journée Nationale du Souvenir et du Recueillement» à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc. En effet, cette journée marque le souvenir de l'arrêt des hostilités. Les accords d'Evian mettaient fin à des opérations dont la violence et l'apré-té désignaient une réalité incontestable, la guerre, qui ne fut reconnue comme telle que plusieurs décennies plus tard.

Après la lecture de discours, dont celui de Madame Patricia Mirallès, secrétaire d'Etat auprès du ministre des armées, chargée des Anciens combattants et de la Mémoire, et le dépôt des gerbes, un verre de l'amitié a été servi dans la salle Grimont, aux anciens combattants et à leurs familles.



Le contrat de ville 2024 - 2030

Engagement "Quartier 2030"

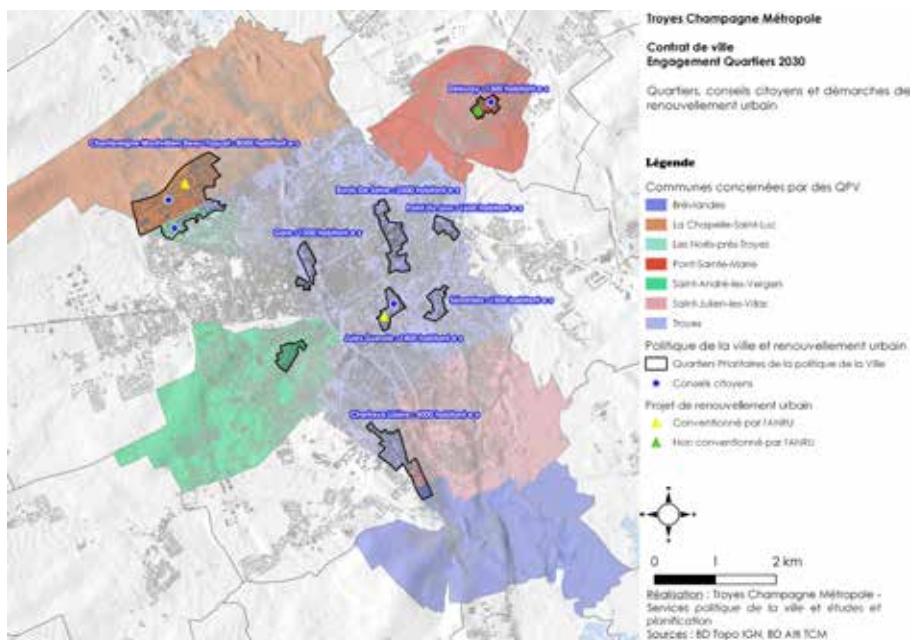
Depuis le 28 décembre 2023, le quartier de la lisière est considéré comme un quartier prioritaire de la ville dans le contrat de ville de Troyes Champagne Métropole jusqu'à présent en quartier non reconnu. L'actualisation des périmètres de la géographie prioritaire s'est effectuée au premier semestre 2023 en concertation avec l'Etat et les collectivités locales. Dans ses propositions à l'échelle locale, le quartier de la lisière est rentré dans le prolongement du périmètre du quartier des chartreux.

Des groupes de travail à l'échelle de TCM comprenant les élus et agents des communes de Saint-Julien-les-Villas et Bréviandes ont été créés afin de préparer les futurs projets sur le quartier de la Lisière.

Qu'est-ce que la politique de la ville ?

Née dans les années 1980 pour réduire les écarts de développement entre des quartiers défavorisés et le reste du territoire urbain auquel ils appartiennent, cette politique publique mobilise de nombreux acteurs : services de l'Etat, collectivités territoriales, associations...

La politique de la ville est une politique de cohésion urbaine et de solidarité envers les quartiers les plus défavorisés. Elle vise à restaurer l'égalité républicaine et à améliorer les conditions de vie des habitants. Avec la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine de 2014, dite « loi Lamy », la géographie prioritaire de la politique de la ville a été redéfinie. Désormais, pour identifier les quartiers prioritaires, un critère unique est requis : le revenu des habitants.



Aujourd'hui, environ 5,5 millions de personnes vivent dans les 1 514 quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV), situés dans plus de 859 communes différentes, en métropole et en outre-mer.

La politique de la ville mobilise l'ensemble des politiques de droit commun et des services publics en matière d'éducation, d'emploi, de santé, entre autres. Elle dispose aussi de moyens d'intervention spécifiques pour répondre au cumul de difficultés que rencontrent les habitants de ces quartiers prioritaires. Elle agit dans tous les domaines : développement économique, emploi et insertion professionnelle, rénovation urbaine, transports et cadre de vie, éducation, prévention de la délinquance, justice et sécurité, médiation sociale, santé, culture, sport, solidarité numérique... •

Voyage dans les Dolomites

Cette année, l'association Rivergaro/Saint-Julien-les-Villas organise un déplacement vers les montagnes du Tyrol du sud : les Dolomites. Nous séjournerons au cœur des plus belles montagnes d'Europe du 7 au 12 septembre 2024.

Au programme : grand tour du massif des Dolomites, visite de l'abbaye de Novacella, de Bressanone, tour du massif de la Brenta, visite de Bolzano et Merano. Vous découvrirez les hauts sommets de la Marmolada, les magnifiques paysages du col du Pordoi, Cortina d'Ampezzo, le lac de Misurina...

Prix tout compris : 1 049 € sur une base de 30 personnes, 969 € sur une base de 40 personnes. Supplément chambre individuelle : 170 €.

Pour plus de renseignements, contactez Patricia Bizzari au 06 75 02 26 52.





Contres les cambriolages, ayez les bons



OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES



Vous partez en vacances ?

Dans le cadre de leurs missions quotidiennes, les forces de sécurité pourront surveiller votre domicile à condition de signaler votre absence. Vous disposez désormais de deux possibilités pour vous inscrire au dispositif OTV :

- soit en vous déplaçant auprès d'un commissariat de police ou d'une brigade de gendarmerie de votre choix ;
- soit en vous inscrivant en ligne via le site service-public.fr en vous identifiant avec un compte France Connect.

Quelque soit la démarche, un récépissé vous sera remis.

AU QUOTIDIEN

PROTÉGEZ LES ACCÈS

- Équipez votre porte d'un système de fermeture fiable, d'un moyen de contrôle visuel (oeilleton), d'un entrebâilleur.
- Installez des équipements adaptés et agréés (volets, grilles, éclairage programmé, détecteur de présence, systèmes d'alarme). Demandez conseil à un professionnel.

SOYEZ PRÉVOYANT

- Photographiez vos objets de valeur. En cas de vol, vos clichés faciliteront à la fois les recherches menées par les forces de l'ordre et l'indemnisation faite par votre assureur.
- Notez le numéro de série et la référence des matériels et biens de valeur. Conservez vos factures.

SOYEZ VIGILANT

- Changez les serrures de votre domicile si vous venez d'y emménager ou si vous venez de perdre vos clés.
- Fermez la porte à double tour, même lorsque vous êtes chez vous.
- Faites attention à tous les accès. Ne laissez pas de clé sur la serrure intérieure d'une porte vitrée.
- Avant de laisser quelqu'un entrer chez vous, assurez-vous de son identité. En cas de doute, même si des cartes professionnelles vous sont présentées,appelez le service ou la société dont vos interlocuteurs se réclament.
- Ne laissez jamais une personne inconnue seule dans une pièce de votre domicile.
- Placez en lieu sûr vos bijoux, carte de crédit, sac à main et clés de voiture. Ne laissez pas d'objets de valeur visibles à travers les fenêtres.
- Si vous possédez un coffre-fort, il ne doit pas être apparent.

Signalez au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie tout fait suspect pouvant indiquer qu'un cambriolage se prépare.

NE COMMETTEZ PAS D'IMPRUDENCE

- N'inscrivez pas vos nom et adresse sur votre trousseau de clés.
- Ne laissez pas vos clés sous le paillasson, dans la boîte aux lettres, dans le pot de fleurs... Confiez-les plutôt à une personne de confiance.
- De nuit, en période estivale, évitez de laisser les fenêtres ouvertes, surtout si elles sont accessibles depuis la voie publique.
- Ne laissez pas dans le jardin une échelle, des outils, un échafaudage ; ils offrent des moyens d'entrer chez vous.

AVANT DE PARTIR EN VACANCES

- Informez votre entourage de votre départ (famille, ami, voisin, gardien...).
- Faites suivre votre courrier ou faites-le relever par une personne de confiance : une boîte aux lettres débordant de plis révèle une longue absence.
- Transférez vos appels sur votre téléphone portable ou une autre ligne.
- Votre domicile doit paraître habité tout en restant sécurisé. Créez l'illusion d'une présence, à l'aide d'un programmeur pour la lumière, la télévision, la radio...



réflexes !

Ne communiquez pas vos dates de vacances ou vos absences sur vos réseaux sociaux. Il est déconseillé de publier vos photos de vacances. Toutes ces informations facilitent l'action des cambrioleurs.

- Lisez attentivement votre contrat d'assurance habitation. Il mentionne les événements pour lesquels vous êtes couverts et les mesures de protection à respecter. Prenez contact avec votre assureur pour toute question.
- Afin de diminuer les risques de cambriolages, vous pouvez demander la mise en oeuvre du dispositif de participation citoyenne. Il met en relations élus, forces de l'ordre et habitants d'un quartier. Contactez votre maire, pivot du dispositif.
- Des conseils personnalisés pour rendre votre domicile plus sûr ? Rendez-vous à votre commissariat ou brigade de gendarmerie pour contacter le correspondant sûreté.

VOUS ÊTES VICTIME OU TEMOIN D'UN CAMBRIOLAGE ? COMPOSEZ LE 17 !

Prévenez immédiatement, en composant le 17, le commissariat de police ou la brigade de gendarmerie du lieu d'infraction.

Si les cambrioleurs sont encore sur place, **ne prenez pas de risques** ; privilégiez le recueil d'éléments d'identification (physionomie, vêtements, type de véhicule, immatriculation...).

AVANT L'ARRIVÉE DES FORCES DE L'ORDRE

Préservez les traces et indices à l'intérieur comme à l'extérieur :

- ne touchez à aucun objet, porte ou fenêtre ;
- interdisez l'accès des lieux.



UNE FOIS LES CONSTATATIONS FAITES

- Faites opposition auprès de votre banque, pour vos chéquiers et cartes de crédit dérobés ;
- prenez des mesures pour éviter un autre cambriolage (changement des serrures, réparations...) ;
- déposez plainte au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie en vous munissant d'une pièce d'identité. Pour gagner du temps, vous pouvez déposer une pré-plainte sur internet :

<https://www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr/>

- déclarez le vol à votre assureur, par lettre recommandée, dans les deux jours ouvrés. Vous pouvez y joindre une liste des objets volés, éventuellement avec leur estimation.

Pourquoi déposer plainte ?

Il existe des spécialistes de police technique et scientifique dans chaque département. Ils relèvent les traces et indices en vue d'identifier les auteurs des cambriolages.

VOTRE COMMISSARIAT DE POLICE ou VOTRE BRIGADE DE GENDARMERIE :

DIRECTION DEPARTEMENTALE
DE LA POLICE NATIONALE DE L'AUBE
18 rue des Gayettes
10 000 TROYES
Tél: 03 25 43 51 00



Ma Sécurité

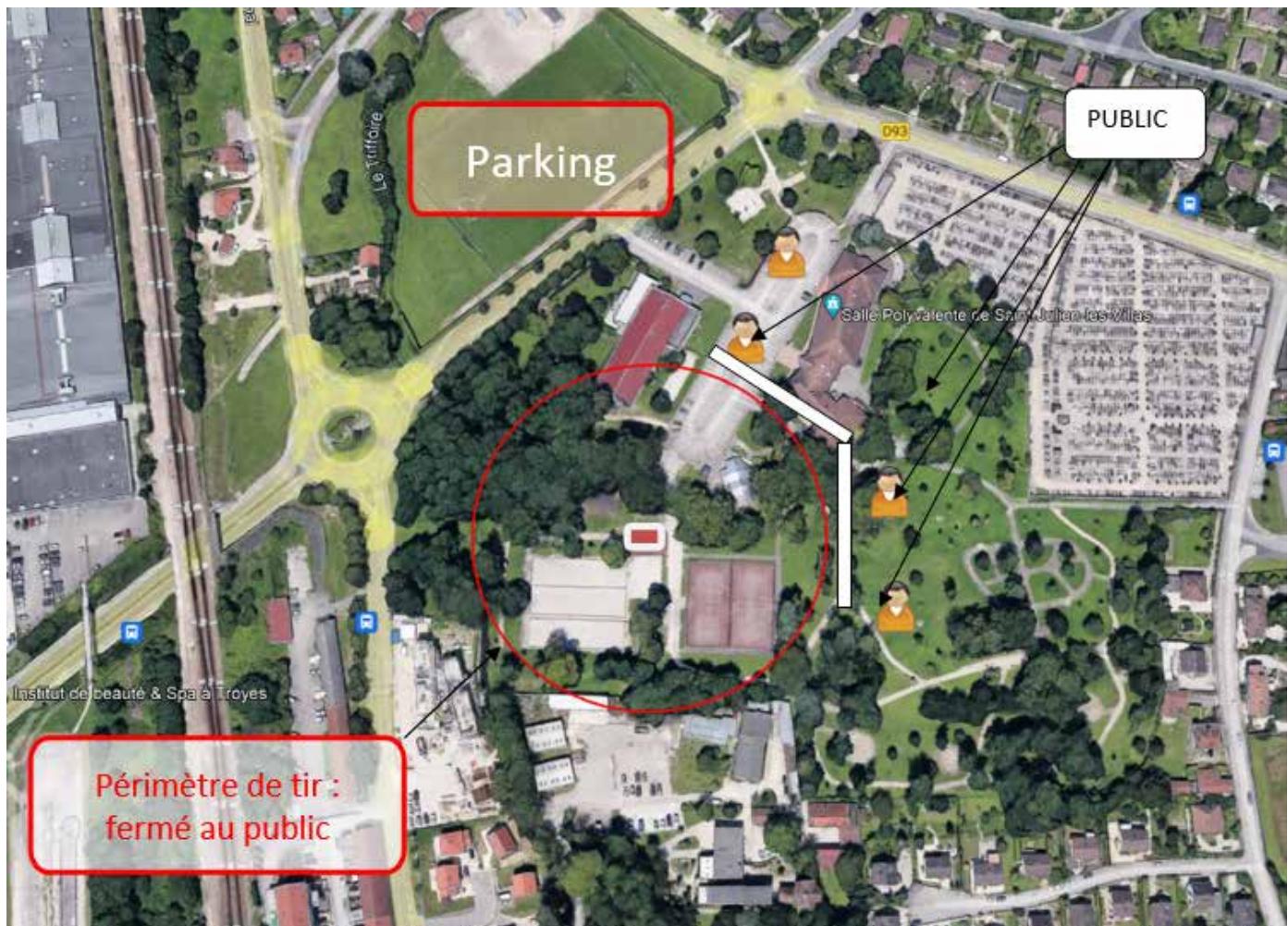
Un site et une application pour votre sécurité



masecurite.interieur.gouv.fr



Les festivités du 14 juillet : nouvelle version 2024



Cette année encore la commune va proposer aux enfants sancéens de nombreuses animations de 14h à 18h. changement de lieu : derrière la salle polyvalente.

Les cartes seront distribuées dans les écoles et pourront être récupérées au pôle jeunesse pour les enfants non scolarisé sur la commune.

Des cartes seront vendues au tarif de 5€ pour les enfants de l'extérieur.

Un lot sera offert à chaque enfant ainsi qu'une sucrerie (boisson, glace ou part de gâteau).

Plus de défilé ni de cérémonie pour

ce 14 juillet 2024. Place aux festivités avec un repas républicain dansant animé par le groupe « les mains dans les poches ».

Pensez à réserver vos plateaux repas à l'avance directement à l'accueil de la mairie : 8€ pour les sancéens et 16€ pour les extérieurs.

Des plateaux enfants (2-8 ans) seront également disponibles sur réservation au tarif de 3€.

22h : nouveau lieu de rendez-vous pour le départ de la retraite aux flambeaux : parvis de l'auditorium. Bâtons lumineux offerts à chaque enfant puis

départ en fanfare avec l'harmonie l'indépendante.

23h : nouveau lieu de tir du feu d'artifice : le parc Grimont

Une partie du parc Grimont sera fermée dès 14h pour la préparation du feu d'artifice.

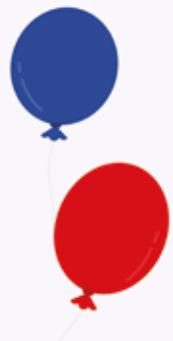
Le feu d'artifice sera visible du parking de la salle polyvalente et du côté d'une partie du parc Grimont côté rue de l'égalité.

Dès 19h : fermeture à la circulation de l'allée du château des cours et ouverture du parc Gambetta qui pourra être utilisé comme parking. • S.B.

Dimanche 14 Juillet 2024

FÊTE NATIONALE

à Saint-Julien-les-Villas



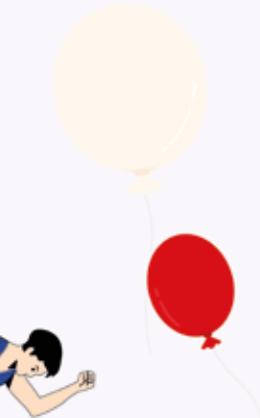
14h à 18h - Animations au Parc Grimont*

- Tournoi de Mölkky
- Pêche aux canards
- Chamboule tout
- Château gonflable
- Jeu de Fléchettes sur cible gonflable
- Jeux de quilles
- Jeux en bois
- Parcours torches olympiques
- Sarbacane - lance-pierre
- Fabrication de médailles olympiques
- Atelier maquillage
- Restauration sur place



*Carte d'activités offerte aux enfants sancéens

Tarif : 5€ pour les non sancéens



19h - Parc Grimont

- Repas dansant républicain sur réservation
- Plateaux repas pour adultes et pour enfants
à réserver avant le 1er juillet 2024
à l'accueil de la Mairie



22h - Auditorium

- Distribution de lampions
- Retraite aux flambeaux avec la participation de l'Harmonie L'indépendante
- Départ à 22h15



23h - Feu d'artifice

Visible au Parc Grimont





LE BEAU DIMANCHE

à Saint-Julien-les-Villas

Vendredi 23 août | dès 20h

Dernière Blonde

Tata Citronelle

Samedi 24 août | dès 19h

Les Z'hirondelles

You and me

Feu d'artifice

Blood of the green



Restauration sur place
par l'Amicale des Sapeurs-Pompiers,
glaces et jeu de pêche à la ligne





Restauration sur place
par l'Amicale des Sapeurs-Pompiers,
glaces et jeu de pêche à la ligne



LE BEAU DIMANCHE

à Saint-Julien-les-Villas

Dimanche 25 août | dès 6h

Vide grenier autour de l'auditorium (sur inscription
auprès de l'Amicale des Sapeurs Pompiers - 06 03 61 61 55)

Démonstrations de danse - dès 10h avec Précieuses
& compagnie et Jazz 3 Company

Fanfare itinérante avec Bandalou Champagnou de
Plancy

Bal musette - 14h par Magic Tempo





• Composteurs collectifs

Le Parc André Grimont à Saint-Julien-les-Villas est un lieu propice aux activités sportives et de loisirs. Mais saviez-vous qu'il abrite également des composteurs ouverts à tous ? Ces installations permettent aux habitants de contribuer activement à la réduction des déchets organiques tout en favorisant la préservation de l'environnement. Vous trouverez les composteurs derrière la salle polyvalente. Voici ce que vous devez savoir sur les composteurs au parc Grimont. Les composteurs collectifs sont des espaces où les résidents peuvent déposer leurs déchets de cuisine (comme les épluchures de fruits et légumes, les marres de café, etc.). Ces déchets sont ensuite transformés en compost, un excellent fertilisant naturel pour les plantes. Comment ça fonctionne ? Si vous souhaitez utiliser ces composteurs, il vous suffit de déposer vos déchets organiques dans les bacs prévus à cet effet. Veillez à respecter les consignes de tri et à ne pas y mettre de déchets non compostables tels que le plastique, les couches, le verre ou les produits laitiers. Il est recommandé de recouvrir avec un peu de matière sèche. Participez ! En utilisant ces composteurs, vous contribuez à la réduction des déchets envoyés en décharge et à la production d'un amendement naturel pour les sols. C'est une démarche écologique et collective qui bénéficie à tous.

Si vous souhaitez en savoir plus sur les composteurs de quartier ou si vous voulez participer à un atelier d'initiation au compostage, je vous invite à consulter la page dédiée sur le site de Troyes Champagne Métropole : <https://troyes-champagne-metropole.fr/habiter-vivre/gerer-mes-dechets/compostage>. Ensemble, faisons pousser un avenir plus vert !



• Distribution de broyats par M.B.

Un succès de plus en plus grandissant. Vous étiez plus de cinquante à venir chercher gratuitement des copeaux de bois issus des arbres taillés par nos Services Techniques. Petite remorque ou conteneurs poubelles, chacun avait trouvé un moyen pour récupérer les copeaux qui serviront à pailler les massifs ou les pieds de haies. A l'année prochaine !

• Maisons Fleuries par M.B.

Les inscriptions pour la participation aux "Maisons Fleuries" sont ouvertes jusqu'au 22 juillet 2024. Vous retrouverez le formulaire en ligne sur saintjulienlesvillas.fr

Alors, profitez de votre jardin pour effectuer des rencontres entre jardiniers lors de la remise des prix. (Les participants habituels n'ont pas besoin de renouveler leur inscription)





Bien vivre ensemble



- Parc Gambetta par M.B.



L'ancien stade est ouvert au public. Nous avons tracé dans la pelouse une zone rectangulaire et une zone circulaire pour pratiquer vos activités de loisirs. Le reste est destiné aux grandes herbes pour la biodiversité. L'espace est clos mais visible de la rue pour plus de sécurité. N'hésitez pas à profiter de cette nouvelle zone de loisirs.

- Attention danger ! par M.B.



A chaque pluie conséquente, le niveau d'eau de la Seine monte rapidement. Il arrive fréquemment que les passerelles du Chemin des Nicchoirs soient submergées. Des panneaux d'informations sont systématiquement apposés par nos Services Techniques. Pour votre sécurité, respectez les consignes !



Avec l'arrivée du printemps et l'augmentation des activités extérieures, il est primordial de rappeler certaines règles environnementales importantes.

L'arrêté n°07-3065 du 21 août 2007 interdit formellement le brûlage à l'air libre de tout déchet ou matière. Cette réglementation vise à préserver la qualité de l'air et à éviter la pollution. Il est donc obligatoire de se rendre à la déchetterie pour y déposer branchages, herbes et autres déchets verts. Les horaires et jours d'ouvertures sont lundi, mercredi, jeudi, vendredi : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

Samedi : de 09h00 à 19h00

Dimanches de 10h à 12h30

Fermé le mardi, dimanche après-midi et jours fériés

Brûler ces matériaux, surtout s'ils sont humides, peut libérer des substances nocives pour la santé et l'environnement.

Il est également interdit de faire un barbecue ou tout autre feu à moins de 200 mètres des zones boisées, afin de prévenir les risques d'incendie. De même, il est défendu de jeter des ordures ménagères ou tout autre déchet dans un lieu public ou privé sans autorisation.

Les contrevenants s'exposent à des sanctions sévères, pouvant aller jusqu'à une amende de 3 750 € ou une peine d'emprisonnement de six mois, conformément aux articles R.322-5 et R.322-9 du code forestier.

Il est de notre devoir collectif de respecter ces directives pour protéger notre environnement et garantir la sécurité de tous.

S'ensuit un arrêté qui gagne à être connu. C'est l'arrêté préfectoral n° 08-2432 - Article 10 qui stipule que le jardinage ou bricolage réalisé à l'aide d'outils ou d'appareils bruyants, tels que tondeuse à gazon à moteur thermique, tronçonneuse, bétonnière, perceuse ne doit pas causer de gênes au voisinage.

Conformément au Code de la Santé Publique articles R.1334-30 et suivants, ces travaux ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- Les jours ouvrables : de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 19h30
- Les samedis : de 09h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

Aucune tolérance les dimanches et jours fériés.

En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 3^e classe pouvant aller jusqu'à 450 €.

Ce sont ces petites règles qui permettront à chacun de bien vivre ensemble. •



L'aménagement du Coeur de vie se poursuit



En 2024, nous continuerons de développer le programme d'aménagement du Cœur de vie en réalisant la phase de travaux concernant les rues Gambetta et Gentilly.

Seront également concernés par ces travaux les pourtours de l'ancienne caserne des pompiers ainsi que le parking situé à côté. Le parking sera réalisé en dalles drainantes et engazonnées pour infiltrer directement les eaux de pluie et de nombreux arbres viendront y

prendre place.

Une piste cyclable va être installée le long de la rue Gambetta, pour ajouter un nouveau tronçon dans le maillage du réseau cyclable de notre commune. Le grand virage sera redessiné pour en diminuer la courbe et le rendre plus sécurisant. Et un espace pour tourner à gauche vers la rue Gentilly sera créé. Le parking de la Poste va lui aussi être réaménagé pour y améliorer la circulation ainsi qu'y intégrer des végétaux.

Les travaux des concessionnaires ont débutés pendant les vacances de février par l'intervention du Syndicat des eaux. Ces travaux préparatoires vont ensuite concerner le SDEA pour l'éclairage public et enfin les réseaux GRDF et Enedis.

Les travaux de voirie vont débuter au printemps et s'achever en fin d'année.

• J.Z.



Rencontre avec nos élus

Béatrice De Boudemange, conseillère municipal



Après avoir travaillé pendant 50 ans auprès d'enfants comme psychomotricienne, orthophoniste, psychologue, dans plusieurs établissements et en libéral, je me suis engagée pour mettre ma disponibilité au service de la commune dont je suis originaire depuis de nombreuses générations.

A travers les différentes commissions dont je fais partie (culture, enfance, politique de la ville, ainés), je me suis impliquée dans le projet qui consistait à mettre Monsieur Jean de La Fontaine en valeur. En effet, non seulement celui-ci s'est

rendu à Sancy où il a été accueilli par Nicolas Rémond au château des Cours, mais la légende dit aussi qu'il se serait inspiré de la présence du chêne qui poussait dans ce parc, pour écrire sa fable «Le Chêne et Le Roseau». Ainsi quelques fables ont été mises à l'honneur par certains élèves des écoles Fernand Ganne et Robin Noir et quelques ainés de la Maison de Retraite Auguste Renoir. Par ailleurs, pour permettre aux promeneurs de déambuler plus longtemps, des bancs ont été installés dans notre commune. Des maximes, issues des fables, y sont apposées. Avez-vous trouvé à quelles fables elles correspondent? Ces choix sont compilés dans un livre que l'on peut acheter à la bibliothèque ou à la librairie d'Intermarché, et des jeux sont aussi proposés à la fin de l'ouvrage.

ELECTIONS 2024

En 2024, nous sommes concernés par les élections euro péennes qui auront le lieu le **dimanche 9 juin 2024 de 8h à 20h**. Le délai d'inscription est arrêté J -20 avant le scrutin soit le 20 mai 2024. Si vous n'êtes pas encore inscrit et souhaitez voter, vous devez vous inscrire sur les listes électorales, pour cela vous avez 3 possibilités de le faire :

- 1 - En ligne sur <http://www.service-public.fr/>
- 2 - En mairie
- 3 - Par courrier

Les pièces à fournir pour votre inscription sont :

- Justificatif d'identité (passeport ou Carte Nationale d'Identité), valide ou expiré de moins de 5 ans ;
- Justificatif de Domicile ou de résidence à votre nom et moins de 3 mois (Eaux, avis d'imposition, titre de propriété, quittance de loyer, bulletin de salaire,...)
- Le Cerfa n°12669-02 pour les inscriptions par correspondance et en mairie.

Chaque personne qui atteint la majorité est inscrite automatiquement sur les listes électorales si elle a effectué les démarches de recensement citoyen au moment de ses 16 ans à Saint-Julien-les-Villas.

Vous souhaitez vous porter volontaire pour participer aux opérations électoralles (tenue d'un bureau de vote, dépouillement) ?

Afin d'assurer le bon déroulement des opérations de vote, des électeurs de la commune peuvent se porter volontaires en tant qu'assesseur et/ou scrutateur.

- Les assesseurs, au nombre de deux par bureau de vote, doivent siéger à chaque table de vote où ils sont chargés, avec le président, de la tenue du bureau de vote (vérification de l'identité des électeurs, gestion de la liste d'émargement)
- Les scrutateurs, au nombre de quatre par table de dépouillement, sont chargés du dénombrement des voix obtenues par chaque candidat ou liste de candidats.

Vous pouvez vous inscrire par mail : b.guyot@saintjulienlesvillas.fr ou 03 25 71 79 38





AVEC VOUS SAINT JULIEN

La presse s'en fait l'écho : notre cité sancéenne a reçu le label « Ville sportive » décerné par le Comité Olympique et Sportif. Ce label récompense les actions menées par les collectivités en faveur du sport et de l'activité physique. Il a pour vocation de valoriser les communes qui mobilisent un environnement favorable à cette pratique. Si notre commune a été reconnue pour son action, ce dont nous nous réjouissons, nous le devons aussi et surtout au dynamisme et à l'engagement sans faille de nos associations sportives (ATTB, BST, Club Equestre, CNA, Gymnastique Volontaire, Jeunesse Sportive FC, Judo Club Sancéen, La Boule Sancéenne, La Plume Sportive Sancéenne, MJC, RSJH, Saint Julien UFOLEP, TC Sancéen, Tien Long Hoï Dragons-Fées, Espadons Baseball, Vélo Club Sancéen, EMS, Ecureuils Sancéens) et de leurs bénévoles qui œuvrent au quotidien sur tous les terrains, stades, salles et gymnase. Pour cela nous leurs adressons un très grand merci, notre reconnaissance et notre soutien. L'Est-Eclair du 22 Février dernier titrait, je cite : « La trésorerie de la Ville sur la corde raide ». C'est sûr la corde est raide, très raide même. Il faut dire que nous attendons le versement de 8 366 352,00€ de subvention qui tarde à venir malgré les affirmations de Monsieur le Maire. Rien que pour le Gymnase, nous attendons toujours la subvention de 3 227 000,00€ de l'Europe. Alors oui cela génère pour notre commune un déséquilibre financier de taille. Dans le même temps 4 302 411€ de dépenses 2023 sont à reporter sur le budget 2024. Dont 1 932 058€ pour le bâtiment Multi Accueil Petite Enfance actuellement bloqué pour cause de défaut et de problème de conception. Ce bâtiment devait être mis en service début de cette année 2024 vraisemblablement il ne le sera pas avant fin 2025. Résultat un taux d'endettement de 150,93%, avec pour conséquence alarmante une dette par habitant qui s'envole de + 259,21% (1717€) par rapport à 2020 (478€) et de + 55,81% par rapport à la moyenne nationale (1102€). Soit une dette qui nous a couté 574 309€ en 2023 dont 121781€ d'intérêts. Alors oui nous sommes sur

la corde raide et les champions de l'endettement toutes catégories : l'en-cours de la dette a explosé de +243,75% (11M €) en trois ans (3 M € en 2020). Certes c'est le résultat d'investissements d'envergures. Certes dans les années à venir les subventions ne seront peut-être pas aussi généreuses. Certes. Mais pour cela doit-on endetter la commune pour plus de 10 ans ? Dans l'état actuel de notre situation et capacité financière c'est en 10 ans et 3 mois que la dette peut être réduite à zéro. A condition de ne rien engager d'autres pendant cette période. Autrement dit une décennie de disette. Monsieur le Maire l'a dit, je le cite : « A l'avenir il faudra faire des choix et même repousser certains travaux et s'il le faut on décalera la fin du cœur de vie ». Dont acte. Mais cet avenir c'est dès demain et nous y sommes. Et cela ne favorise pas la sérénité des responsables engagés que nous sommes. Au vue de l'endettement pharaonique de notre commune, espérons qu'une banqueroute ne se profile à l'horizon. Si tel était le cas, cela engendrerait de lourdes conséquences sur l'avenir.

Marc Moreau
Anne Spire

ENSEMBLE AUTREMENT

Chers Sancéennes et Sancéens, bientôt le soleil, la chaleur et les images colorées du printemps. Cette image radieuse, ne semble pas être la même pour la majorité qui gère notre patrimoine sancéen. Certaines sancéennes et sancéens s'interpellent toujours sur cette construction dite : "La petite enfance". Pour certain le doute s'installe au devenir de ce "jeu de construction pour adulte" lequel reste avec un aspect monstrueux ne s'inscrivant pas du tout dans l'image et le paysage de notre commune. Il faut espérer que le maquillage terminal effacera les défauts de cette construction. Mettez-vous à la place des habitants qui aujourd'hui se retrouvent coincés entre la ligne de chemin de fer et cette construction immonde (parole de riverain) devant leur porte d'entrée ! Comme vous avez pu vous en rendre compte, nous sommes en ce moment par la majorité, en mode « silence radio ! » plus aucun article dans la presse locale ! Les grandes pages et les grands discours ont disparu ! L'attention au sein de celle-ci doit être grande et probablement incertaine ? D'ailleurs au dernier conseil municipal le discours de Mr le maire était fortement teinté de pessimisme pour la fin de ce deuxième mandat : « nous allons continuer nos promesses liées à nos engagements et s'il le faut on en supprimera certains » dit-il ! Il est vrai que la dette liée aux engagements de la majorité laisse un doute financier important sur la fin de ce mandat. Mr le maire essaye de nous rassurer avec ses hypothétiques restes des subventions à venir ! mais il ne faut pas qu'il oublie aussi la hausse des prix des matériaux au regard de la conjoncture actuelle !!! bien qu'ils devraient baissés sensiblement en fin 2024/2025 ? Je me permets de rappeler à la majorité l'entretien des bâtiments, des infrastructures, (y compris la Mairie), des voiries et trottoirs, des ponts dont les rambardes et piles sont sales, voir pour certaines noires !!! le bâtiment de l'école de musique qui jure par son aspect à côté de l'église restaurée. Il serait judicieux de



SAINT JULIEN À GAUCHE

revoir l'état des rues, les ralentisseurs qui ne sont pas aux normes du code de la route, rue Gambetta, Avenue Terrenoire, Rue de la Moline 1/2 avec Troyes, rue de la Coopérative...etc.)

Dans une gestion financière respectable et contrôlée de l'argent du contribuable en regards des charges, emprunts et obligations diverses, il serait bon et très important de tenir compte du futur.

Si non, le risque serait de verrouiller le mandat suivant qui croulerait sous les dettes et les remboursements d'emprunts des excès du mandat précédent...

Daniel Picara

Le feuilleton des imprévus ne cesse de rebondir et cela confirme malheureusement le diagnostic déjà porté : notre Maire a eu les yeux plus grands que le ventre et e sont les dépenses communales qui vont en pârir. Après avoir sauvé in extremis les subventions du plan de relance attachées à la rénovation du Gymnase Fernand Ganne (si les travaux n'étaient pas terminés au 31/12 :2023 c'est plus de 300 000€ de subventions que nous risquons de perdre), c'est le chantier de la nouvelle crèche maternelle qui pose des soucis. En effet des infiltrations d'eau se sont produites lors de pluies intenses, et aujourd'hui nul ne sait estimer l'ampleur exacte des dégâts. En tout état de cause le chantier prend un retard important. Heureusement que les anciens locaux mitoyens de la Salle Polyvalente permettent de patienter dans des conditions raisonnables.

Pour en revenir au Gymnase Fernand Ganne le budget final va avoisiner les 15 millions d'euros alors que le budget initial était de 7,5 millions d'euros. Certes la crise énergétique a engendré une dérive des coûts, mais de là à terminer au double du budget initial on peut quand même se poser des questions.

Et tout cela entraîne un retard dans l'encaissement des subventions attendues et donc de nouveaux problèmes de trésorerie à la commune qui doit lancer un nouvel emprunt de 4 millions d'euros ce printemps. Ainsi les frais financiers risquent de peser à hauteur de 350 000€ dans le budget 2024. C'est énorme.....

Nos gouvernants viennent de découvrir la semaine dernière que les comptes de l'Etat dérivaient. Pourtant ce sont les mêmes qui au nom du « quoi qu'il en coûte » ont accordé des subsides à tous ceux qui criaient un peu trop fort depuis la sortie du confinement. A tous ? Non. Car 2 catégories sont dédaignées par nos dirigeants :

D'abord les chômeurs qui vont encore payer cher un nouveau serrage de vis (notre premier Ministre ose affirmer sans rire qu'il fera tout pour que la durée d'indemnisation ne descende pas en dessous de 12 mois alors qu'elle est de 18 mois aujourd'hui).

Ensuite les salariés qui ont vu leur pouvoir d'achat réduit de plus de 2,5% en 2 années de reprise de l'inflation(et je ne vous parle pas des retraités durement touchés par la réforme de 2023).

Enfin les Collectivités Territoriales avec en tête les Communes pour qui l'Etat est sans merci. Il ne cesse de transférer des compétences sans transférer de manière pérenne les financements. Cela pousse les Communes à diminuer les subventions aux Associations et à réduire leurs investissements.

Pour les subventions on a vu plus haut que St Julien fait exception. Mais l'explosion des frais financiers diminuera la capacité d'autofinancement dans les années prochaines et ce sont donc les investissements qui seront drastiquement réduits. Quant aux subventions aux Associations, le maintien de leur montant signifie une baisse des moyens pour celles-ci car l'inflation a été importante lors des 2 dernières années.

Nous venons de terminer la révision du Plan Local d'Urbanisme, et même si les options choisies par la majorité en place ne correspondent pas à nos attentes (c'est le principe de la démocratie, ceux qui sont majoritaires font les choix stratégiques), cela a été l'occasion d'un travail collectif collaboratif très intéressant. A ce titre il est regrettable que le prochain PLU soit réalisé sur le périmètre de Troyes Champagne Métropole. Nul doute qu'alors il n'y aura pas le même souci du détail qui a prévalu lors de l'élaboration du dernier PLU.

Terminons en disant un mot sur les Elections Européennes : tous les démocrates ne peuvent qu'être inquiets de voir l'extrême Droite en tête. Malgré les discours lénifiants de Jordan BARDELLA les principes fondamentaux restent invariables : obsession de l'ordre, haine des étrangers. Ce ne sont pas les orientations que nous prônons....

Jean-Marc WEINLING
pour St Julien à Gauche



ÉRIC LARGITTE - CONSEILLER MUNICIPAL (HORS MAJORITÉ)

2024 Année Olympique !

Mais aussi une année record pour la commune avec son taux d'endettement de 1 717 € par habitant, soit 370 % d'augmentation par rapport à 2020 (463 €). Ce ratio dépasse de plus de 615 € le plafond du seuil de référence pour les communes de même densité de population. Saint-Julien-les-Villas décroche déjà la médaille d'or dans la discipline de l'endettement. Aujourd'hui, notre commune est rayonnante et aussi une référence dans l'agglomération avec ces belles réalisations. Mais à quel prix ! Face à cette situation, je ne peux que féliciter Monsieur le Maire et sa majorité qui se donnent corps et âme dans la recherche de subvention et dans le suivi de ces demandes de financement.

Le gymnase Ferdinand Ganne considéré comme le bâtiment « Amiral » de la commune a été livré courant janvier pour un coût global de 13,55 millions € TTC. Le chantier de la petite enfance est à l'arrêt suite à des malfaçons, avec un impact sur tous les mini projets annexes. La prévision pour la mise à disposition serait fin 2025. Le pari est audacieux et surtout réussi de prime abord. Mais, en filigrane pour un œil aguerri en finance publique, je dirai une victoire à la Pyrrhus. En toute transparence, ces travaux engagés ont épuisé la trésorerie de la commune avec plus de 31 millions € d'investissement et plus de 10 millions € d'emprunt.

Le ROB proposé en commission 'Affaires/Générales Finance' (14/02/24) et en Conseil Municipal (19/02/24) a mis en exergue une dégradation depuis 2020 du taux d'endettement. J'ai questionné sur cette variation exponentielle. En réponse, Monsieur le Maire m'a indiqué que les subventions attendues pour un montant global de 8,8 millions € seront versées au cours de l'année 2024. Les dépenses estimées sont de l'ordre de 4,3 millions €. Par conséquent, le pic observé est sans impact, car le retour à la normale est prévu cette

année. Compte-tenu des drastiques coupures budgétaires de l'Etat, il est possible d'envisager le scénario du pire. Imaginons l'hypothèse où les subventions seraient versées en fin d'année ou réduites ? Faudra-t-il encore recourir à une nouvelle ligne de trésorerie ?

Quel que soit le scénario envisagé, l'incertitude du contexte économique européen et la politique de va-t-en-guerre de certains États rendent les projections peu optimistes. L'intervention TV en date du 18/02/24 du ministre de l'Économie ne nous a pas envoyé des signaux encourageant à ce sujet, en annonçant une réduction sans précédent des dépenses de l'Etat. Or, ces dépenses sont aussi des subventions versées aux collectivités. C'est important de recontextualiser. Il faut avoir en tête, d'après les dernières estimations de la majorité municipale, que le plan d'atterrissement pour le remboursement des quatre emprunts à taux fixe est revu à l'horizon 2033. Nous devons prendre en compte les intérêts financiers de ces emprunts (347 396 € pour 2024). Il est grand temps de faire une pause et de s'occuper des projets en cours.

Je reste mobilisé et combatif pour défendre l'intérêt général des sancéennes et sancéens.

The advertisement features a black and white photograph of a restaurant interior with tables and chairs. To the left, there's a logo consisting of a shield with three stars and the text "St Julien RESTAURANT & GRILL". To the right, a red rectangular box contains the text "OUVERT 7j/7" and "Tél. : 03 25 75 57 00". Below this, the address "Centre Commercial des Rives de Seine 134 Avenue Michel Baroin 10800 ST JULIEN LES VILLAS" is listed. At the bottom, the website "restaurant-st-julien.fr" is shown along with social media icons for Facebook and Instagram.



Association sancéenne

Ensemble Vocal Cantilège



Depuis sa création en 1992 par Madame Marie Véronique Brocard, cheffe de choeur formée auprès de Pierre Cao internationalement reconnu, l'ensemble vocal Cantilège n'a cessé de se développer et de progresser pour transmettre au public sa passion du chant choral. Les premières répétitions réunissaient 10 choristes amateurs de bon niveau dans les locaux de l'École de Musique de Saint Julien. Le groupe est composé actuellement d'une quinzaine de choristes amateurs. Il est soutenu financièrement depuis le début par la municipalité de Saint Julien et hébergé dans la salle Rez de Jardin au rez de chaussée sous la mairie.

Le répertoire s'est étoffé et élargi, de la musique vocale médiévale et de la Renaissance des débuts, à des œuvres vocales et instrumentales contemporaines avec même la création française d'un Requiem du compositeur espagnol José Pablo Serrano, concert donné le 9 novembre 2019 en l'église de Saint Julien.

Depuis ses débuts l'ensemble vocal Cantilège s'est produit de nombreuses fois à Saint Julien les Villas à l'Ecole de musique, à l'EHPAD de la Moline, à l'auditorium, tout en rayonnant également dans d'autres communes du département et même des départements voisins (Marne et Haute Marne,...). Il a également participé à un grand projet avec le conservatoire de Cergy Pontoise en 2008 et à divers projets en association avec l'ensemble vocal Maurice Emmanuel de Troyes et l'orchestre symphonique de l'Aube.

Depuis quelques années lors des concerts un ensemble instrumental avec la participation de membres de l'école de musique de Saint Julien les Villas se joint à l'ensemble vocal.

Les 30 ans d'existence de l'Ensemble ont donné lieu à un concert exceptionnel en l'église de Saint Julien avec le magnifique Requiem de Fauré fort apprécié par le public venu en nombre. Lors du dernier concert en octobre 2023 donné à Bar sur Aube, ND des

Trevois et repris en février 2024 à Fontaine les Grés un partenariat s'est établi avec la Compagnie des Humbles dirigée par Xavier Claverie-Rospide.

Le programme travaillé cette année concerne la musique Britannique : Purcell , Elgar et Chilcott. La date du concert n'est pas encore arrêtée. Il est toujours possible de rejoindre l'ensemble pour ceux qui souhaiteraient s'inscrire dans un projet musical de qualité. Les fichiers d'apprentissage sont une aide utile pour les chanteurs qui ne maîtrisent pas la lecture de la musique. Les participants sont tous des amateurs passionnés de musique vocale polyphonique.

Si vous êtes intéressés, les répétitions se déroulent chaque **jeudi soir de 19h30 à 22 h**.

Contact : Marie Véronique Brocard
06 83 37 12 99



• Les Bébés lecteurs se déguisent pour le carnaval ! par K.B.

Le sympathique cercle des Bébés lecteurs de la bibliothèque municipale a fêté le carnaval : chansons, contes, comptines et jeux de doigts étaient au programme de cette matinée de fête. Pour l'occasion, les enfants avaient revêtu de magnifiques déguisements : princes et princesses, malicieux arlequins, pirate, Tigrou, indien, Peter Pan, petit œuf, jolie fée, super héros, etc. « Les déguisements ont fait un tabac ! Pour clôturer cette matinée, beignets et gâteaux confectionnés par les assistantes maternelles ont ravis les petits.



• Le printemps des poètes par K.B.

Dans le cadre du printemps des poètes qui se déroule du 9 au 25 mars, la bibliothèque a accueilli le 20 mars dernier la brigade d'intervention poétique les "Passeurs des textes" pour des instants de poésie.

• Accueil de scolaires en bibliothèque par K.B.

Des séances de lecture proposées par Kheira et empreintes d'ouvrages. Les séances de lecture offrent des occasions précieuses de promouvoir la lecture auprès des enfants. Lecture à voix haute, en choisissant des textes adaptés à l'âge et à la classe. Cette initiative vise à encourager la découverte de nouvelles histoires, à améliorer les compétences de lecture et à favoriser le plaisir de la lecture chez les enfants. Une vaste collection de livres adaptés à leur âge et à leurs intérêts. Kheira et Odile sélectionnent soigneusement des histoires captivantes, allant des contes classiques aux Albums contemporains, en passant par des livres d'aventures et des œuvres de fiction. Chaque mois, les enfants auront l'occasion de choisir un livre qui les attire et de l'empreinter pour enrichir leur imagination.





• Soirée lecture ce samedi à la bibliothèque par K.B.

Le Vivre ensemble passe (aussi) par la lecture. Kheira Belmeliani de la bibliothèque a eu le plaisir d'accueillir l'association « les mots sur le zinc sur le thème « vivre ensemble ». Sollicité par Kheira pour un petit exposé sur le « vivre ensemble », l'association a répondu favorablement à cette invitation. Une trentaine de personnes est venue écouter des lectures pour mieux vivre ensemble. Des récits comme, Le breton : Prendre son temps, une subversion du quotidien (Bernadette), Ferrante : L'Amie prodigieuse (Maryse), Agus : Sens dessus dessous (Danielle), Mordillat : La Tour abolie (Bernadette), Hassaine : Soleil amer (Marie-Louise), Baberry : Miséricordia (Danielle), Desarthe : Le Château des sentiers (Elisabeth), Didier Laurent : Le Reste de leur vie (Maryse), Khadra : Le Sel de tous les oublis (Marie-Louise), Dramé : Ajar-Paris (Elisabeth), Saint Exupéry : le Petit prince. La prestation des lectrices a été appréciée et très applaudie.

Une soirée conviviale dans une ambiance cocooning et petites gourmandises pour un moment de détente et de partage autour du plaisir de lire. Rendez-vous pour de nouvelles lectures au mois de juin 2024 par le club lecteurs de St Lyé.

• Spectacle de poésie pour les tout-petits par K.B.

Dans le cadre de l'opération Premières pages, un évènement du Département avec le soutien du Ministère de la culture, Kheira de la bibliothèque a eu le plaisir d'accueillir le spectacle "Toc Toc Toc " par le collectif Ma Théâ. Toc Toc Toc est un triptyque poétique et ludique qui a plongé les tout-petits dans un voyage imaginaire à travers trois poèmes en mouvement.

Le 1er poème, "Dans tes yeux" de Dorothée Velut qui les a emportés dans des univers à la fois tout proches et infinis, imaginés par Lucie Felix. Le 2ème, "Par trois fois le rayon du soleil a frappé" de Pierre Soletti, les a bercé dans la beauté du monde. Le dernier poème, "Cris en pagaille" de Fabienne Swiatly, les a invités à explorer les pouvoirs de la poésie, avec les objets et sculptures tactiles. Fort emballé, le public composé de 44 adultes et 42 enfants a profité de cette animation. Nous avons profité par la même occasion de la distribution de 2 livres de naissance offerts par le département, "Le Bol de lait" de Malika Doray pour les enfants nés en 2021-2022 et "Danse avec Bernie" de Janik Coat pour les enfants nés en 2023. N'hésitez pas à vous adresser à la bibliothèque de Saint Julien les Villas pour récupérer ces 2 livres.



• Chasse aux œufs de Pâques : un succès malgré la pluie !

La traditionnelle chasse aux œufs de Pâques organisée par la municipalité a connu un franc succès dimanche 31 mars, malgré la pluie battante. Près d'une centaine d'enfants, accompagnés de leurs parents, a bravé les intempéries pour participer à cet événement festif. Le parc André Grimont s'est transformé en un véritable terrain de jeu, où les petits chasseurs ont pu dénicher les œufs cachés dans les arbres, les buissons et les massifs de fleurs. L'enthousiasme des enfants était contagieux et même la pluie n'a pas réussi à entamer leur bonne humeur. Après avoir rempli leurs paniers, les participants ont pu les échanger contre un lapin en chocolat offert par la municipalité. "C'est toujours un plaisir de voir les enfants s'amuser lors de cet événement", a déclaré Olivier Jouault, conseiller municipal délégué en charge de la culture. "Malgré la météo, nous sommes très heureux de la participation et nous tenons à remercier tous les bénévoles qui ont contribué à la réussite de cette chasse aux œufs, ainsi que les enfants du CMJ qui ont créé les nouvelles décorations qui étaient dans le parc." Un grand merci à tous les participants et aux bénévoles !



Théâtre à Saint-Julien-les-Villas



Dans le cadre des nombreuses activités et spectacles proposés par la ville de Saint Julien les Villas, les 3 pièces de Théâtre qui se sont déroulées en Février et Mars 2024, ont connu un succès foudroyant. En effet, toutes les places étaient réservées bien à l'avance.

Tout d'abord, la troupe de théâtre Guilleminelé de Creney a présenté «Silence, On Tourne». Le public, pris à partie, s'est aussi laissé prendre au jeu par les nombreuses surprises, les rebondisse-

ments et le rythme joyeux et enlevé de la comédie.

Le Samedi 2 Mars 2024, les spectateurs de «La Croisière Abuse» ont embarqué sur un bateau de croisière avec un équipage et des personnages peu ordinaires dont les mésaventures ont réjoui la salle. La troupe chapelaine, COME 10, continue aussi sa tournée.

Et l'aventure théâtrale de Saint Julien les Villas s'est encore poursuivie le sa-

medi 23 Mars 2024, toujours dans l'amphithéâtre de la Maison du Patrimoine avec: «Forêt pas Qu'on se Perde», comédie déjantée où les jeux de mots ont fusé. L'intrigue pleine de suspens ne s'est pas terminée là où on l'attendait.

Les prochains rendez-vous auront lieu les vendredi 24 et samedi 25 Mai avec «Jeu de Scène». Avis aux amateurs. • B. de B.



● **Emmanuelle Maizière et Thierry Bachelet, vainqueurs du tournoi interne du TCS** par J.V.

En janvier, le Tennis Club Sancéen a organisé un tournoi interne homologué pour animer le club, permettre aux joueurs de préparer les championnats par équipes et constater leurs progrès. Avec ses deux tableaux progressifs : un chez les dames et un chez les messieurs, ce sont cinq joueuses et vingt et un joueurs qui se sont inscrits à ce premier tournoi de l'année.

L'épilogue a eu lieu le weekend du 2 et 3 mars avec le déroulement des demi-finales et des finales. Chez les messieurs, c'était une finale inédite entre Thierry Bachelet et Jordan Bourgelas, ayant tous deux le même classement. Cette confrontation a été largement dominée par Thierry qui l'a emporté sur le score de 6/2, 6/3. La finale dame, comme l'année dernière, opposait Emmanuelle Maizière à Helene Gallois. Le premier set a été très équilibré et disputé. Dans le second, l'expérience et la régularité d'Emmanuelle ont pris le dessus sur les belles étincelles d'Helene. D'une manière générale, les participants ont apprécié la compétition, et fait preuve de fair play et de convivialité.



● **Basket Sancéo Troyen** par J.V.

Les travaux de réhabilitation du gymnase Fernand Ganne n'ont pas permis aux joueurs du BST de s'entraîner et jouer les rencontres de championnat à Saint Julien les Villas. Grâce au soutien indéfectible de la ville de Troyes, ils ont disposé de la salle de Beurnonville pour les entraînements et les matchs. L'équipe fanion masculine évolue cette saison en Prénational. Après avoir disputé 14 rencontres, le club figure honorablement à la 5^e place sur 12. Les dirigeants et les joueurs attendaient avec impatience le feu vert pour venir s'entraîner dans la nouvelle salle de Fernand Ganne et y faire des rencontres officielles. La municipalité a fait le nécessaire pour écourter leur attente et l'équipe première pourra en mars utiliser le gymnase. Les équipes de jeunes s'entraînent déjà dans la salle Jimmy Hayes et semblent très satisfaits.

● **RSJH surclasse Harnes** par J.V.

Rosières Saint Julien poursuit sa marche triomphale vers l'accession en National 1. Les Gazelles, leaders invaincues, ont écrasé Harnes (11^e) et améliorent leur goal-average.

La percussions et l'efficacité des ailières a permis aux joueuses de Mayayo de creuser rapidement l'écart et d'arriver à la pause avec un score flatteur, laissant entrevoir la différence de niveau. En deuxième mi-temps, les joueuses locales ne relâchaient pas leur emprise et enchaînaient les buts, réalisant une véritable démonstration de force en faisant tourner l'équipe. Ces changements fort encourageants semblent concrétiser la nouvelle orientation des entraîneurs et permettent l'éclosion de nouveaux talents. Une rencontre sérieuse au cours de laquelle les sanceo-caillotines ont su rester concentrées et fournir une prestation de qualité. Le résultat final de 52 à 17 témoigne de leur écrasante domination. Environ 350 spectateurs, tous acquis à la cause des joueuses locales, ont montré un enthousiasme modéré.





• L'ouverture de la saison de cyclotourisme du VCS très perturbée par la météo par J.V.

Samedi 10 février, le VCSancéen a lancé la saison 2023-2024 avec l'organisation de la journée forte des 55 km des Balades Sancéennes. L'équipe d'organisation du club, toujours irréprochable, prévoyante et innovante était sur place, avec des tâches bien définies pour améliorer les démarches administratives et les rendre conviviales.

Dès 13h15, les courageux coureurs bravant les exécrables conditions météorologiques attendaient l'ouverture pour s'inscrire à ce premier brevet de l'année. Dans le hall d'entrée, le VCS avait disposé dix affiches grand format que les cyclos étaient censés lire et signer un document à la fin, attestant la connaissance du contenu. Cette année, seuls 35 cyclos (contre 240 en 2023) ont pris le départ sous une pluie drue et continue. Les premiers retours sont arrivés vers 15h40. Trempeés et fourbus, mais satisfaits de cette balade contre les éléments climatiques, les sportifs se sont retrouvés autour de la collation offerte à tous les participants par les bénévoles du club. Pour une fois, chose rarissime, le nombre d'organisateurs dépassait le nombre de coureurs. Toutes nos félicitations à toute l'équipe du Vélo Club Sancéen pour leur dévouement et leur superbe organisation.



• Les A.I.L.E.S.

C'est le Service des Sports de la Ville de Saint Julien les Villas, qui propose depuis 2018 des activités intergénérationnelles Loisirs-Educatives-Sportives à des publics d'enfants et d'adultes. A la rentrée 23 - 24, les ateliers organisés mettent en avant les activités Sport - Santé - Bien-être. Ils sont encadrés par Mickael Odin et les animateurs sportifs.

Activités enfants

• Futsal (Salle Jimmy Hayes)

Jeudi de 16h15 à 17h30 pour les garçons de 8 à 12 ans

Vendredi de 16h15 à 17h30 pour les filles de 8 à 12 ans

• Badminton (Salle Jimmy Hayes)

Mardi de 16h15 à 17h30 pour les enfants de 8 à 12 ans - Initiation et perfectionnement

Les enfants inscrits au service périscolaire du soir seront emmenés directement par l'animateur sur le lieu d'activité. Les parents devront venir récupérer les enfants à 17h30 à la fin de l'activité.

• Ecole Municipale des Sports

Mercredi de 14h à 16h pour les enfants de 8 à 12 ans

Elle concerne les enfants inscrits au Centre des Loisirs des mercredis et ceux qui souhaitent participer à des activités sportives sans être inscrits au Centre des Loisirs

Activités adultes

• Marche (avec ou sans bâtons)

Mardi de 13h30 à 15h pour adultes de plus de 18 ans, accessible à tous (Vert)

Les marcheurs se retrouvent devant la mairie au début de la séance

• Gym d'entretien (Salles Sportives Sancéennes)

Lundi de 14h30 à 15h30

Jeudi de 14h30 à 15h30

Vendredi de 15h15 à 16h15

Pour public adultes de 60 ans et plus

Ce sont des groupes avec des effectifs réduits d'environ 12 personnes

• Cross training (Salles Sportives Sancéennes)

Jeudis de 12h15 à 13h15

Activité plus soutenue destinée à des sportifs confirmés (Rouge) adultes de 18 ans et plus



La réouverture des salles de Jimmy Hayes et du Gymnase Fernand Ganne a permis la reprise de ces activités. L'ensemble semble donner entière satisfaction et connaît un réel regain de fréquentation.

Pôle accueil Jeunesse

Contact par mail :
accueil-jeunesse@saintjulienlesvillas.fr
Tél. : 03 25 71 79 48



• Saint-Julien-Les-Villas chante pour les J.O.

Le samedi 13 janvier 2024, la ville de Saint-Julien-Les-Villas a organisé une représentation musicale sur le thème "Saint-Julien-Les-Villas chante pour les JO" dans le cadre des samedis sportifs. L'école de musique de la commune, accompagnée des petits coeurs, a animé cet événement en interprétant des morceaux célèbres des Jeux Olympiques, tels que les chariots de feu ou l'hymne olympique. Un karao-ké a également été proposé au public pendant l'entracte. Cette initiative s'inscrit dans les samedis sportifs Sancéens, des manifestations mensuelles qui visent à valoriser le sport et la culture dans notre ville jusqu'en juin 2024, en partenariat avec les associations locales. Lors de cette journée, les choristes du groupe Cantilège ont chanté la chanson d'amour "Amors Victorio" du panaméen Victorio Vergara ainsi que "le toast pour le nouvel an" de Rossini. Cantilège, l'association de choristes amateurs de la ville, arborait foulards et cravates aux couleurs des cinq continents, symboles des jeux olympiques.

• Saint-Julien-Les-Villas s'amuse pour les J.O.

Le CASC a répondu présent à la proposition de la commune d'animer des ateliers dans le cadre des samedis sportifs Sancéens.

Le 10 février était consacré à la joie et la bonne humeur. Et quoi de plus festif en cette période que le Carnaval? Marottes et Compagnie et le CASC ont ainsi assuré l'animation de cet après-midi. Des récits concernant les jeux olympiques agrémentés de mélodies au violoncelle nous ont été narrés par deux conteuses qui ont su capter l'attention des enfants écoutant sagement ces histoires fabuleuses. Puis ce fut le temps des concours de costumes récompensés comme il se devait par une médaille d'or, d'argent et de bronze en fonction des catégories représentées. Un gouter offert par le CASC a clos cet après -midi festif.



• Saint-Julien-Les-Villas joue pour les J.O.

Le 10^e samedi sportif sancéen a eu lieu le samedi 9 mars au gymnase Fernand Ganne. Parents et enfants ont pu tester le hand-ball et le base-ball avec les associations Rosières Saint Julien Hand Ball et Troyes Saint Julien Espadons. Une après-midi sportive sympathique dans la nouvelle salle rénovée du gymnase sancéen. Le prochain samedi sportif aura lieu le 13 avril salle Jimmy Hayes sur le thème « venez combattre pour les JO 2024 » !



Samedis Sportifs Sancéens



Vos prochains rendez-vous sportifs !

- Samedi 13 avril 2024 : Saint-Julien-les-Villas combat pour les J.O.
- Samedi 11 mai 2024 : Saint-Julien-les-Villas s'amuse pour les J.O.
- Samedi 08 juin 2024 : Saint-Julien-les-Villas se détend pour les J.O.

SAMEDIS SPORTIFS SANCÉENS
Saint-Julien-les-Villas s'amuse pour les JO

Samedi 11 / 05 / 2024 | **15h00 à 18h00** | **Parc et salle Grimont**

Venez découvrir différents jeux avec les associations sancéennes : Arts et jeux sancéens, Anim' St-Ju, la Boule Sancéenne et St Julien Loisirs Détente.

Au programme :
Jeux de société, jeux de café et jeux en bois pour les petits et les grands

SAMEDIS SPORTIFS SANCÉENS
Saint-Julien-les-Villas se détend pour les JO 2024 !

Samedi 08 / 06 / 2024 | **15h00 à 18h00** | **Parc et salle Grimont**

Venez découvrir les différentes méthodes de détente avec les associations sancéennes : Fibromyalgie Aube, MJC (Association à l'Aube du mouvement), Gym Volontaire

Au programme :
Yoga, gym, sophrologie, parcours de motricité pour enfant





• La galette pour le Conseil des ainés

La commission politique de la ville de Saint Julien les Villas a accueilli vendredi plus d'une vingtaine d'ainés autour d'une galette des rois. Cette rencontre a permis de dresser le bilan des actions qui ont été proposées en 2023. Certaines activités ont eu beaucoup de succès, comme par exemple, gymnastique douce, jeux de société, apprentissage à l'informatique, sortie marche à pied,... et l'atelier floral, où il a été nécessaire de créer un deuxième groupe, car l'affluence était telle que la salle était trop petite pour héberger tous les décorateurs fleuristes.

Par ailleurs, la semaine bleue, programmée début octobre, qui regroupe toutes les animations offertes tout au long de l'année, augmentées de nouvelles propositions, a accueilli davantage de sancéens que l'année précédente.

Ensuite, Monsieur Grosjean, premier adjoint et président de la commission Politique de la Ville, a souhaité la bienvenue aux sancéens présents, récemment installés dans la commune et fait part des nouveaux projets, en particulier, la création d'un «atelier mémoire», mené aussi par une professionnelle, dont la rémunération est prise en charge par la mairie. Les rois et reines sont repartis avec leur fève et leur couronne, satisfaits par la chaleur des activités proposées par le conseil des ainés, ce qui permet à certains de continuer à mener une vie sociale et à d'autres, de rompre avec la solitude qu'ils pourraient éprouver.



• Thé dansant par M.J.

L'association Saint Julien Loisirs Détente a organisé un thé dansant le 15 février dernier à la salle polyvalente de la commune avec Benjamin Durafour. Ce fut un succès avec 210 danseurs qui ont apprécié le musicien.

Prochain thé dansant prévu le jeudi 7 novembre 2024 !

LES PROCHAINES MANIFESTATIONS ORGANISÉES PAR LE CCAS

- Le repas des ainés qui aura lieu le 2 juin à 12h au gymnase de saint julien les villas.
 - Une sortie d'une journée le mardi 25 juin : **croisière sur la marne**
Programme de la journée et inscriptions à retirer auprès du CCAS
 - **Voyage de 3 jours** du 9 au 11 octobre à Saumur spectacle du cadre noir
Programme de la journée et inscriptions à retirer auprès du CCAS



Résidence Auguste Renoir



Un film à ne pas rater

Le 5 mars, par une météo clémente, Margarida et Moti ont accompagné dix résidents au cinéma CGR pour découvrir un film incontournable « Maison de retraite 2 ». Pour les résidents, c'est important de s'organiser, de se préparer, soigner son apparence et prendre du plaisir. C'est l'occasion de se retrouver dans un autre contexte, un cadre agréable et divertissant. A travers ce film, les résidents ont exprimé leurs émotions et disent être satisfaits de leur lieu de vie à la résidence Auguste Renoir.



La fête du carnaval

A la résidence les événements festifs ne manquent pas ! Apporter du plaisir et

se soucier du bien être du résident est une priorité. Pour garder la tradition de carnaval, Margarida et Moti ont tout mis en œuvre pour une animation réussie : mise à disposition de déguisements, une salle de restaurant décorée avec masques, loups et mannequins, un vrai défilé sur air de musique de fête... Le tout orchestré par une vingtaine de résidents, accompagnés par le personnel et les bénévoles costumés. Un jury, composé de trois résidents, a élu les plus beaux déguisements et un panier garni de douceurs a été remis aux trois gagnants. Quelques danses sont venues compléter cette ambiance conviviale et dynamique où la gaieté battait son plein. L'après-midi s'achève avec la dégustation de délicieux beignets accompagnés de cidre et de jus de fruits.



Un nouveau centenaire

Monsieur Germain Finot a fêté ses 100 ans d'une vie bien accomplie ! Un siècle où les jours se suivent mais ne se ressemblent pas. C'est donc le 9 mars dernier qu'entouré de sa femme, sa famille, amis et quelques résidents, il a pris plaisir à partager un moment convivial et à soufflé ses bougies. Madame Christel Guyard directrice de la résidence, monsieur Jean-Michel Viart - maire de la commune et madame Annick Grimont - présidente de l'association pour

l'Amélioration des Conditions de Vie des Personnes Agées lui ont remis de jolis cadeaux.

Nouvelle rencontre intergénérationnelle



C'est dans le cadre du projet "l'éducation à la santé" d'élèves de terminale du bac pro "accompagnement soins et service à la personne" du lycée Jeanne Mance, que des lycéens sont venus à la rencontre de résidents.

Ils leur ont proposé des ateliers comme Molkÿ aliments, les saveurs de l'eau, le crâne des aliments... Margarida et Moti ont orchestré ces moments de partage. La santé est essentielle et nos résidents souhaitent la conserver. L'objectif était de sensibiliser sur les risques de dénutrition et déshydratation. Ces ateliers ont favorisé la motricité et le travail sur la réminiscence. L'après midi s'est clôturée sur le goûter, préparé par les deux générations lors de l'atelier culinaire. Chaque participant a pris plaisir à partager. Ils ont émis le souhait de renouveler cette rencontre autour d'un nouveau projet. •



Conciliatrice de justice, Thérèse Fontaine Gallois

Hôtel de ville Pont-Sainte-Marie : 8h45 à 12h - 03 25 81 20 54

Espace Sénardes : 14h à 18h - 03 25 42 20 70

Assistant social - Mardi après-midi sur rdv
au 03 25 46 44 73

CCAS - Contact : Béatrice Guyot 03 25 71 79 38

Conseiller numérique - Jonathan Angelini au 03 25 71 79 35
ou jonathan.angelini@conseiller-numerique.fr

Police municipale

Numéro de la patrouille : 06 75 21 42 06

Encombrants - Sur rendez-vous au 03 25 45 27 30

Les sacs de tri - En mairie aux horaires habituels d'ouverture

Déchets verts - Reprise le jeudi matin dès le 06/04

Déchèterie de Saint-Julien-les-Villas

Rue du Pré Saint-Jean à Saint-Julien-les-Villas -
03 25 49 65 89 (*Ouverte toute l'année sauf les jours fériés*)

Horaires d'ouverture

- lundi, mercredi, jeudi et vendredi : 9h - 12h et 15h - 19h
- mardi : fermée
- samedi : 9h - 19h
- dimanche : 10h - 12h30

Ouverture du cimetière - Du 01/03 au 01/11 : 8h-18h30
02/11 au 28/02 : 8h - 17h30 (1^{er} et 02/11: 8h à 19h)

Les passeports et cartes d'identité

Pré-enregistrez-vous en ligne sur le site de la commune

Prendre rdv en ligne : rendezvousonline.fr



Nous vous rappelons que notre commune dispose d'un **Conseiller Numérique** (Conum) dont le service est gratuit pour le public. Son rôle est de vous accompagner au sein de la Mairie dans la prise en main d'un appareil informatique (ordinateur, tablette, smartphone), la navigation sur internet en toute sécurité, la prévention d'arnaques, l'installation d'applications, la création d'un compte sur des sites essentiels tel que les impôts ou l'ANTS pour vos demandes de passeport, de Carte d'identité ou de permis de conduire etc... Vous pouvez prendre rendez-vous avec ce dernier aux coordonnées suivant :

03 25 71 79 35 ou jonathan.angelini@conseiller-numerique.fr

Naissances

Décembre 2023

13 : Kira ROSENBLATT

Janvier 2024

10 : Nel DA SILVA SOUSA

Février 2024

07 : Simao NORBERTO

14 : Maëlan ANGUSSA

*Toutes nos félicitations
aux parents !*

Mariages

Février 2024

10 : Ilidio ALVES CONDE RUFO
MAGINA et Audrey SIMON

*Toutes nos félicitations
aux heureux mariés !*

Décès

Décembre 2023

24 : Patrice LIARD, 67 ans

25 : Laurent CANÉVET, 54 ans

31 : Jean-Marie SIMONET, 84 ans

31 : Cyril INIZAN, 45 ans

Janvier 2024

02 : Nicole DUBOIS, 89 ans

03 : Marie-Odile ARBONNET, 55 ans

05 : Yvette HAROS épouse PHILIPPON, 94 ans

06 : Jean RHUÉ, 94 ans

08 : Michel CACCIA, 72 ans

14 : Annie MORET épouse SAINT-ANDRÉ, 75 ans

15 : Jean-Pierre WAGENKNECHT, 69 ans

18 : Didier PRIN, 63 ans

22 : Ali GHEZAL, 71 ans

22 : Marcelle PLOFFOIN épouse SUCUR, 96 ans

23 : Jacquis RAZUREL, 88 ans

Février 2024

11 : Martine PORTIER, 64 ans

18 : Yvette BERLOT veuve GÉRARD, 93 ans

22 : Bernard MEUNIER, 96 ans

24 : Denise FOULON veuve PETER, 95 ans

25 : Michelle LONGUET veuve GUILLEMALLE, 88 ans

28 : Marc GÂTEAU, 80 ans

*Nous présentons nos sincères
condoléances aux familles*

SAMEDIS SPORTIFS SANCÉENS

Saint-Julien-les-Villas combat pour les JO



Samedi 13 / 04 / 2024



15h00 à 18h00



Salle multi-activités
Jimmy Hayes

Venez découvrir le judo, le kung-fu et la boxe

Au programme :

Ateliers pour les petits et les grands

Veuillez prévoir des chaussures adaptées

Buvette sur place

